



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 3 juin 2024

Baromètre du mois d'avril 2024 sur les temps d'attente aux contrôles frontières des aéroports parisiens

La Direction de la Police aux Frontières et le Groupe ADP s'associent pour dresser le bilan des temps d'attente que rencontrent les passagers aux différents points de contrôles frontières dans les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Tendance générale observée sur le mois d'avril 2024¹ :

Remarque : en mars, des problèmes techniques ont impacté notre solution de mesure des temps d'attente à Paris-Charles de Gaulle. Faute de données suffisamment fiables sur le nombre d'occurrences ayant dépassé les seuils de temps d'attente et sur le nombre de passagers impactés, il a été décidé de ne pas éditer de baromètre pour le mois de mars.

Pour mémoire, les temps d'attente maximum à la Police aux Frontières dans les aéroports, fixés par le Premier ministre lors du conseil interministériel du tourisme du 26 juillet 2017, sont de 30 minutes pour les ressortissants européens et de 45 minutes pour les non européens.

- ◆ **À Paris-Charles de Gaulle** : sur plus de 3 millions de passagers des vols internationaux², **84,7 % ont attendu moins de 10 minutes** ; 13,4 % entre 10 et 30 minutes ; 1,4 % entre 30 et 45 minutes ; et 0,6 % plus de 45 minutes.
- ◆ **À Paris-Orly** : sur près de 824 00 passagers des vols internationaux, **91,1 % ont attendu moins de 10 minutes** ; 8,6 % entre 10 et 30 minutes et 0,3 % entre 30 et 45 minutes.

Évènements ayant entraîné des temps d'attente supérieurs à 30 minutes :

À Paris-Charles de Gaulle /

- ◆ Semaine 14 : **12 évènements** ayant impacté environ 4 180 passagers, avec un temps d'attente moyen de 44 minutes.
- ◆ Semaine 15 : **40 évènements** ayant impacté environ 13 915 passagers, avec un temps d'attente moyen de 48 minutes.
- ◆ Semaine 16 : **13 évènements** ayant impacté environ 3 530 passagers, avec un temps d'attente moyen de 46 minutes.
- ◆ Semaine 17 : **28 évènements** ayant impacté environ 10 640 passagers, avec un temps d'attente moyen de 43 minutes.

¹ En février 2024, à Paris-Charles de Gaulle, sur près de 2,3 millions de passagers des vols internationaux, 88,3 % ont attendu moins de 10 minutes, 10,8 % entre 10 et 30 minutes, 0,7 % entre 30 et 45 minutes, et 0,2 % plus de 45 minutes. À Paris-Orly : sur près de 868 000 passagers des vols internationaux, 92,2 % ont attendu moins de 10 minutes, 7,4 % entre 10 et 30 minutes, 0,3 % entre 30 et 45 minutes et moins de 0,1 % 45 minutes ou plus.

² Sont pris en compte les passagers ayant passé une frontière aux départs, en correspondance ou aux arrivées à Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly (ne concerne donc pas les passagers sur des vols domestiques ou Schengen).

À Paris-Orly /

- ◆ Semaine 14 : **8 événements** ayant impacté environ 870 passagers, avec un temps d'attente moyen de 42 minutes.
- ◆ Semaine 15 : **8 événements** ayant impacté environ 880 passagers, avec un temps d'attente moyen de 39 minutes.
- ◆ Semaine 16 : **1 événement** ayant impacté environ 100 passagers, avec un temps d'attente moyen de 39 minutes.
- ◆ Semaine 17 : **7 événements** ayant impacté environ 800 passagers, avec un temps d'attente moyen de 37 minutes.

Retour sur quelques événements :

- ◆ **Dimanche 14 avril, aux départs du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, entre 10h00 et 12h00**, environ 900 passagers ont attendu jusqu'à 70 minutes ; le renfort déployé en soutien aux effectifs de gardes-frontières initialement mobilisés a finalement permis d'absorber le flux de passagers lors de ce pic d'affluence.

Dans un contexte de très fort trafic lié aux vacances scolaires, le choix avait été fait de prioriser un maximum de policiers aux frontières des arrivées du Terminal 2E, plus sollicitée, où plus de 2 500 passagers se sont présentés sur ce même créneau horaire entre 10h00 et 12h00.

Le dispositif de prévenance de Paris Aéroport a été mis en place : diffusion d'annonces sonores expliquant ces ralentissements, mobilisation de personnels d'accueil pour assister les passagers en ayant besoin et distribution de bouteilles d'eau.

- ◆ **Mercredi 24 avril, aux arrivées du Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle, entre 8h00 et 10h30**, l'expérimentation d'un nouveau circuit pour les passagers internationaux en vue des JOP2024 et d'importants dysfonctionnements techniques des sas PARAFE n'ont pas permis un traitement fluide des passagers, très nombreux pendant ce pic de trafic.

L'ensemble des opérations de contrôles à la frontière ont été de fait impactées, plus de 2 000 passagers ont attendu jusqu'à 1 heure.

Point sur les renforts à la Police aux Frontières et le programme de déploiement des sas PARAFE

Les recrutements sans concours de la Direction nationale de la police aux frontières (DNPAF), ouverts en février dernier, se sont clôturés fin avril et vont se traduire par **l'arrivée d'environ 200 nouveaux gardes-frontières**, qui viendront renforcer les effectifs à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Pour cet été, la mobilisation inédite des effectifs du ministère de l'Intérieur dans les aéroports parisiens permettra de garantir 100% d'armement des aubettes et des sas PARAFE.

En parallèle, **le nombre de sas PARAFE sera en augmentation de 60 % par rapport à l'été 2023, avec 192 sas répartis entre Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.**

Détails des résultats mensuels du mois d'avril à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly :

Part de passagers départs et arrivées ayant attendu par tranche de 10 minutes de temps d'attente



Méthodologie : données temps réel issues de capteurs de comptage

Depuis 2019, le Groupe ADP a déployé des **outils de monitoring et de pilotage des flux de passagers et des temps d'attente**.

Des capteurs permettant en particulier de compter le nombre de passagers en temps réel dans une file d'attente ont notamment été déployés pour équiper les zones de passage frontière et de contrôle sûreté des aéroports parisiens.

Il s'agit d'un outil de mesure temps réel qui se met **à jour automatiquement toutes les cinq secondes**.

Il permet de compter le nombre de passagers dans une file d'attente : en mesurant combien de temps la dernière personne sortant de la file a attendu. Il faut **entre 80 et 200 capteurs** pour couvrir une zone en fonction de sa taille.

Les données sont récupérées dans un outil de suivi de la performance opérationnelle qui permet d'analyser ce qui s'est passé dans une journée opérationnelle. Ce sont les données extraites de ces capteurs qui sont utilisées pour établir ce baromètre.

À propos du **Groupe ADP**

Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 (0)6 32 35 01 46, Elliott Roch, +33 (0)6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2023, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 99,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et 336,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 5 495 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 631 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny - 552 016 628. www.groupe-adp.com

À propos de la **Direction générale de la Police Nationale**

Contact presse : Service d'information et de communication - + 33 1 40 07 60 70 - sicopmedia@interieur.gouv.fr

La direction générale de la police nationale a pour missions la sécurité nationale, l'investigation, la police scientifique, le renseignement, l'ordre public, la coopération internationale, le contrôle interne et la sécurisation aux frontières. Cette dernière mission consiste à contrôler les passagers se présentant dans les aéroports, ports et gares internationaux. Plus généralement et sur l'ensemble du territoire, elle s'élargit à la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Cette mission de sécurité s'opère également dans la sécurisation du réseau ferré et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de sûreté dans les transports internationaux.